

Les subsides

● (1600)

Je voudrais vous donner quelques exemples pour illustrer comment le Parlement a perdu le contrôle des deniers publics. Je crois qu'il incombe au Parlement de signaler cette question au gouvernement et au public canadien, et que le gouvernement a le devoir d'écouter ses recommandations.

Un exemple de cette absence de contrôle des deniers publics, ce sont les lettres d'accord présumé. Les montants en cause ne sont pas de la petite bière. Au cours des six dernières années, plus d'un milliard de dollars ont été avancés à Canadair par le truchement de ces lettres d'accord présumé. Elles ont reçu l'approbation du Parlement après coup, le 31 mars 1982. La limite autorisée était de 1.35 milliard de dollars. Dans ce cas-là, l'argent des contribuables a été utilisé sans critères ni objectifs définis permettant de garantir les montants octroyés à Canadair. Nous ignorons si les principes d'économie et d'efficacité ont été respectés ou si l'argent a été dépensé utilement, car en l'absence de données pertinentes, nous ne sommes pas en mesure de déterminer si l'argent a été dépensé à bon escient ou non.

Je peux vous signaler un autre cas où les mandats sont dépassés et où l'argent est dépensé sans trop de considération pour le contribuable; ce sont les sommes avancées à l'Énergie Atomique du Canada Limitée. Le rôle confié à cet organisme établi en 1952, était d'effectuer des recherches et du développement dans le domaine nucléaire. Développement veut dire accroître l'état des connaissances en matière de technologie nucléaire. Nous constatons aujourd'hui que l'organisme a dépassé son mandat relatif à la recherche et au développement, puisqu'il s'occupe de production et de ventes. Je signale tout d'abord qu'elle est sortie du cadre de sa mission sans se représenter au Parlement, sans que le Parlement ait son mot à dire dans ce que l'EACL doit faire. Elle n'attache pas d'importance non plus aux deniers publics. Il est très difficile de savoir exactement combien l'EACL dépense, et il s'agit de milliards. Chaque fois qu'elle a vendu un réacteur CANDU, nous avons perdu des millions. Chaque fois qu'elle a inauguré une nouvelle usine d'eau lourde, il a fallu la subventionner à coups de nouveaux millions. Les gouvernements libéraux et conservateurs n'ont rien fait pour y mettre un terme.

Je demande aux Canadiens de ne pas oublier que depuis 115 ans, depuis la Confédération, ce sont des gouvernements conservateurs et libéraux qui dirigent le pays. Dans le cas de l'EACL, il est probable qu'on aurait pu donner \$50,000 à chaque personne qui travaille dans cette industrie pour qu'elle lance sa propre entreprise, et que le contribuable canadien y aurait encore gagné, parce que cette société de la Couronne dépense à pleines mains, sans aucun contrôle parlementaire.

Et j'aimerais maintenant présenter un amendement à la motion actuellement en discussion. Je propose:

Qu'on modifie la motion en retranchant le point final et en ajoutant ce qui suit:

«et que la Chambre affirme le rôle passé et futur des sociétés de la Couronne en établissant une économie canadienne indépendante et socialement responsable.»

Des voix: Bravo!

Le vice-président: A l'ordre. Le député a présenté un amendement.

M. Anguish: Monsieur le Président, il y a des divergences de vue au sein du parti conservateur à propos du rôle des sociétés de la Couronne.

M. Nielsen: Vraiment?

M. Anguish: Dans son discours, le très honorable chef de l'opposition a énergiquement défendu le principe de la responsabilité des sociétés de la Couronne. Et voici qu'on entend le député de York-Peel (M. Sinclair), parfois appelé «le sabreur», qui nous demande d'énerver de nombreuses sociétés de la Couronne. Je ne peux pas dire que toutes les sociétés de la Couronne devraient être liquidées ou maintenues bien que des sociétés de la Couronne...

M. Nielsen: De toute façon, il n'y a rien à en tirer.

M. Anguish: ... ont abusé de l'argent des contribuables parce qu'elles n'étaient pas surveillées par le Parlement.

M. Blenkarn: Voudriez-vous paralyser l'Énergie atomique?

M. Anguish: Le Parlement devrait pouvoir juger si les sociétés de la Couronne font du bon travail. Dans le projet de loi présenté par les conservateurs durant la dernière session de la législature précédente, on trouve ceci à l'article 33(2):

Dans l'exercice de ses pouvoirs et dans l'exécution de ses fonctions, le conseil d'administration d'une société de la Couronne doit respecter les règles de saine gestion commerciale.

Si cela signifie que les sociétés de la Couronne doivent s'autofinancer ou faire des bénéfices au risque d'être fermées si elles n'y arrivent pas, le NPD n'est pas d'accord. A en juger d'après ce qu'il a déclaré aujourd'hui, le chef de l'opposition doit être disposé à admettre que la plupart des sociétés de la Couronne ont besoin d'un mandat à caractère social ou bien alors qu'elles doivent être chargées de promouvoir les programmes et les objectifs nationaux. Il ne s'agit pas uniquement pour les sociétés de la Couronne de subvenir à leurs besoins ou de réaliser des bénéfices; il faut également prendre ces éléments en considération.

Je crois que la motion tendant à obliger les sociétés de la Couronne à rendre des comptes tombe à point nommé. Le gouvernement ne sait plus comment les deniers publics sont dépensés et le Parlement est à la traîne également. Il faut charger le Parlement d'obliger les sociétés de la Couronne et le gouvernement à rendre compte de leurs dépenses.

L'hon. Herb Gray (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que le chef de l'opposition soulève une question importante dans la motion qu'il a présentée. Il est regrettable, toutefois, que, au lieu de s'en tenir à ce sujet, il ait perdu son temps à nous tenir des propos extravagants et inexacts sur les initiatives prises par le gouvernement pour relancer l'économie, et sur d'autres aspects importants de sa politique.